

DÉBAT / CCDH

Compte-rendu de la réunion entre le CCDH et l'AMPSQ

Le Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH) a tenu une réunion de consultation avec L'association marocaine des professionnels et scientifiques de Québec, le 27 avril dernier, dont voici le compte-rendu:



Mohamed Berdouzi, CCDH

Cette réunion dont l'objectif principal est la consultation avec les personnes ressources marocaines au sujet de la constitution d'un conseil des marocains de l'extérieur s'est tenu à l'Université Laval, Pavillon Comtois.

S'agissant d'une rencontre d'information et de consultation, et non de délibération ou de décision, toutes les questions soulevées et les réponses données demeurent ouvertes sur la suite des consultations du CCDH à travers le monde et sur les travaux d'expertise et de conception en cours.

Les participants ont été informés du contexte social et politique qui marque le Maroc d'aujourd'hui, ainsi que sur la démarche suivie par le CCDH pour élaborer un avis à soumettre à Sa Majesté Le Roi, au sujet de la création, cette année, d'un conseil supérieur des Marocains de l'extérieur.

Le contexte avait d'ailleurs été résumé dans la lettre d'invitation à la consultation.

Quant à la démarche du CCDH, elle peut être consultée, avec d'autres informations et références sur le site www.ccdh.org.ma

Les participants ont été invités à exprimer leurs attentes par rapport à un tel conseil, ainsi que sur leurs suggestions quant à ses missions, sa composition et son rôle.

Parmi les préoccupations et les questions soulevées, les suivantes :

1. Le problème de la qualité de l'accueil et des tracés administratifs au Maroc.

Sur ce point, il a été précisé que malgré la persistance de problèmes que ces consultations ont permis de recueillir, il existe une tendance et des efforts réels pour améliorer la situation.

2. Le problème de l'éloignement des services consulaires. À ce sujet il a été souhaité que se développe une politique de proximité déjà amorcée à certains endroits.

3. Quel rapport entre le CCDH et la création d'un conseil des marocains de l'extérieur?

Sur ce point, il a été précisé que ce dernier conseil ne sera pas restreint aux questions de droit de l'Homme mais embrassera, plus généralement, tout ce qui touche aux marocains expatriés, dans leur pays de résidence et dans leurs rapports avec le Maroc, sur les plans politique, social, économique et culturel. Le CCDH, en tant qu'institution nationale, indépendante et pluraliste qui a fait ses preuves sur le traitement d'autres dossiers très complexe, joue encore à cette occasion un rôle de

conseil et d'aide à la décision au sujet de la configuration du futur conseil des marocains de l'extérieur qui, une fois constitué, prendra entièrement en charge toutes les questions concernant ces derniers.

4. Quel rapport entre ce projet de conseil et la participation des marocains de l'extérieur aux élections législatives?

Sur ce point, il a été précisé que la question de la représentation au parlement demeure ouverte et sujette à examen et débat sur la scène nationale. Elle est, en tout cas distincte de la constitution du conseil des Marocains de l'extérieur qui servira de conseil autonome par rapport aux pouvoirs législatif et exécutif.

5. Quelle représentativité et quel rôle des associations ?

Il a été clarifié qu'à l'instar de ce qui se passe au Maroc, les associations de marocains à l'étranger témoignent d'un dynamisme évident, mais fort inégal suivant les contextes.

On constate l'émergence d'associations leaders et crédibles, mais aussi la multiplication de groupements factices ou éphémères.

On devrait donc essayer de drainer vers le futur conseil la contribution de ce qu'il y a de mieux, en termes de ressources humaines, aussi bien dans les associations qu'en dehors d'elles.

6. Quel rapport entre le secrétariat d'Etat en charge des Marocains de l'extérieur et le conseil qui va être créé?

Ce dernier sera un organe supérieur d'orientation et de recomman-

dation, indépendant du parlement et du gouvernement. Il aura cependant à suivre l'application de ses recommandations en bons rapports de coopération avec le législatif et l'exécutif (quel que soit le département ministériel de ce dernier, en charge des marocains de l'extérieur)

7. Que peut-on faire pour les marocains désireux de rentrer au pays?

Un exemple de bonne pratique serait d'élargir les appels à candidature pour les emplois et les postes à pourvoir, de manière à donner aux compétences marocaines à l'intérieur et à l'extérieur du pays une égalité des chances d'accès à ces emplois et postes. (Un exemple concret et récent a été cité à ce sujet)

8. Quel agenda futur?

Le CCDH compte achever ses consultations élargies, sa base de données, ses expertises, son reporting et ses délibérations au mois de juin 2007, en principe. Son avis sera soumis à Sa Majesté Le Roi qui décidera.

9. Enfin, il a été convenu que, sur la base d'une liste élargie de noms et d'adresses email de Marocains de Québec, le CCDH enverra à chacun de ces derniers un questionnaire en ligne, mais personnalisé et sécurisé, de sorte que chaque personne consultée verses directement et librement ses idées et commentaires dans le base de données des consultations du CCDH.

عبد القادر الكردودي
Abdelkader El Kardoudi
 مستشار مالي وفي العقار

- Conseiller Financier
- Consultant en Immobilier
- Credit et leasing

Sté 2K EXTRA SERVICES
 Résidences Najmat Al Janoub II - Imm. G n° 3
 (route Sidi Bouzid) - El Jadida
 Tél : B. 023 39 20 80 - Fax : 023 39 20 73
 GSM : 061 15 86 28
 E-mail : abder_elkardoudi@hotmail.fr

FLYING TIGERS CARS
 Location de voitures au Maroc

En complément des services d'assurance et de location de voitures de prestige, nous proposons également des services de location de voitures de prestige et de location de voitures de prestige.

Fouad Benmoussa,
 24, rue Moulay Rachid, Apt. N 1 - Hassan - Rabat, Maroc.

Réservation à partir du Canada:
 Tél.: 011-212-37-70-98-38 Fax: 011-212-37-70-13-68
 E-mail: www.fwc@wanadoo.net.ma